

Certaines viscéralgies s'accoutument aussi très-bien de l'action analgésique de la quinine. En 1857, je publiai dans l'*Union médicale* une observation curieuse de colique sèche des pays chauds guérie par la quinine, observation qui m'avait été obligeamment communiquée par le docteur Autric. Convaincu, à cette époque, que cette affection était d'origine paludéenne, je m'expliquais de cette façon l'utilité de la quinine; mais aujourd'hui que j'ai renoncé à cette étiologie et que j'ai constaté bien souvent l'action analgésique de la quinine dans des maladies non paludéennes, je ne vois là que l'une des applications de ce fait thérapeutique si important. La colique sèche n'étant autre chose qu'une colique saturnine, je me demande si l'entéralgie causée par le plomb ne céderait pas aussi sous l'influence de la quinine. Il serait au moins intéressant de l'essayer.

Au reste, cette action analgésique de la quinine paraît s'exercer sur toutes les viscéralgies. Je l'ai constatée dans des cas d'épigastrie violente, à paroxysmes et avec irradiations douloureuses très-éloignées de ce point et affectant la forme névralgique, et que j'ai cru pouvoir rattacher à une névralgie du plexus solaire.

Le sulfate de quinine est la plus usuelle, et peut-être la plus efficace des préparations de ce médicament pour le traitement des névroses hyperesthésiques; mais, dans ces dernières années, on a préconisé dans ce cas le valérianate de quinine⁽¹⁾ à des doses journalières de 20 à 50 centigrammes. (*Gaz. médicale de Paris*, 1844.) Il nous paraît convenir surtout quand ces affections reposent sur un fond de nervosisme ou d'éréthisme nerveux. Il s'administre sous forme de pilules argentées ou enrobé dans du pain azyme. Les pilules antinévralgiques de Crosnier, dont la base est de la quinine associée probablement à quelque substance narcotique, constituent, à la dose de 1 à 3, répétée plusieurs jours de suite, une formule de laquelle nous avons obtenu de bons résultats, qui nous semblent surtout imputables à la quinine. Il ne faut pas oublier que ce remède secret est très-actif. Mauriac a observé récemment un cas d'empoisonnement assez grave survenu chez une femme qui avait pris six pilules de Crosnier en dix heures. Les symptômes développés ressemblaient à ceux de l'empoisonnement par les solanées et par l'opium. (*Ann. d'hyg. et de méd. légale*, 2^e série, t. XLVII, p. 141.)

(¹) 155. Le valérianate de quinine se donne aux doses de 30 centigr. à 1 gram. Il n'est nullement certain que ce sel ait des propriétés antispasmodiques spéciales, et le sulfate de quinine suffit à toutes les indications, si surtout, suivant le conseil de Jeannel (*Formul. offic. et magistral*, 1870, p. 664), on lui associe de l'extrait de valériane.

Je compléterai, enfin, cette étude de l'action analgésique de la quinine en indiquant l'emploi heureux que l'on peut faire du même médicament contre les douleurs des gerçures du mamelon. Lediberder (de Lorient) a publié récemment, dans les *Annales de gynécologie* (numéro de septembre 1876), quatre observations qui montrent que la douleur des gerçures du mamelon a disparu rapidement sous l'influence de ce moyen; ce qui s'explique quand on admet que la gerçure, très-insignifiante en elle-même, est le prétexte d'une névralgie réelle.

La douleur paroxystique de la fissure de l'an us me paraît indiquer le même moyen, et je me propose de l'essayer. Il y a, en effet, une grande analogie entre la fissure anale et la gerçure du sein.

On le voit, les préparations de quinine sont appelées à jouer un grand rôle dans le traitement des névroses hyperesthésiques; c'est là, au reste, une indication qui leur est commune avec les arsenicaux, dont l'utilité sous ce rapport est un fait amplement démontré. La quinine n'agit-elle, dans certains de ces cas, que comme antirhumatismal, et ses propriétés antinévralgiques ne sont-elles qu'indirectes et ne s'exercent-elles qu'en s'attaquant au fond goutteux ou rhumatismal de beaucoup de névralgies? Je ne saurais le dire, les recherches sur lesquelles doit s'appuyer cette distinction faisant encore défaut.

Je ne dois pas omettre ici de signaler l'action de l'arsenic contre les névralgies, quand celles-ci sont habituelles et constituent l'un des traits du *nervosisme chronique* ou *cachexie nerveuse*. Isnard (de Marseille), à qui nous devons un bon travail sur cette application particulière de l'arsenic, a fait ressortir tout le profit que l'on retire de l'emploi des arsenicaux⁽¹⁾ dans les névralgies anciennes, à foyers multiples, qui se lient à une surexcitation habituelle du système nerveux, principalement chez les femmes. (Ch. Isnard, *de l'arsenic dans la pathologie du système nerveux*; Paris, 1865.) Comment agit l'arsenic dans ce cas? Est-ce un analgésique direct? Ne supprime-t-il pas plutôt la douleur en combattant sa nature diathésique ou constitutionnelle? Ne faut-il pas rapporter en partie son action utile à la stimulation nutritive qu'il produit et à la diminution de l'anémie, laquelle est si favorable à la production et à la durée des névralgies?

(¹) 156. Ce praticien conseille des doses de 2 milligr. à 2 centigr. d'acide arsénieux, en arrivant très-progressivement à cette dernière dose. Une solution contenant 5 centigr. d'acide arsénieux pour 300 gram. d'eau distillée (ou 20 cuillerées à bouche) contient 2 milligr. et demi d'acide arsénieux par cuillerée.

5° *Café*. — Le café influence-t-il la sensibilité? Ici, il faut distinguer l'action *anesthésique* et l'action *analgsique*. Je doute fort qu'une substance qui excite aussi fortement le système nerveux ne produise pas, à dose modérée et à la faveur d'une exaltation du centre sensitif, une exagération de la sensibilité périphérique. Si, dans leurs expériences, Falk et Stuhlmann ont constaté de l'insensibilité des diverses régions de la peau chez les animaux empoisonnés par la caféine, il n'est nullement rationnel d'y voir une preuve de la diminution habituelle de la sensibilité normale sous l'influence de doses modérées. D'un autre côté, l'aptitude du café et de la caféine (1) à calmer les hémicrâniés et les névralgies crâniennes est un des faits cliniques les mieux établis. Mais il n'y a pas d'opposition entre ces deux faits : augmentation de la sensibilité normale, diminution de la sensibilité morbide. Que savons-nous, en effet, de précis sur les conditions intimes dans lesquelles se produit la douleur?

Le café a, sous ce rapport comme sous tant d'autres, une analogie très-grande avec le quinquina; elle se manifeste d'une manière évidente, quand on étudie l'action des deux médicaments dans les céphalalgies, les céphalées nerveuses et les hémicrâniés. La quinine a cette action développée au suprême degré, comme je l'ai dit plus haut; le café et la caféine (2) la possèdent aussi, quoique à un moindre degré peut-être. Il n'est personne qui n'ait cent fois expérimenté sur lui-même cette action si curieuse du café; il débarrasse très-souvent des étrennes maussades de la migraine, ou du moins il en atténue singulièrement les rigueurs; j'ai connu des femmes chez lesquelles cette action était d'une constance et d'une rapidité remarquables.

Les céphalées rhumatismales paraissent surtout influençables par le café, et cette application est un autre trait de ressemblance du café et de la quinine, laquelle jouit aussi, tout le monde le

(1) 157. La *caféine* peut être donnée à des doses quotidiennes de 20 à 50 centigr., par pilules de 5 à 10 centigr.

On pourrait préparer un sirop contenant 20 centigr. de caféine par 25 grammes ou par cuillerée à bouche (caféine, 80 centigr.; sirop simple, 100 grammes).

(2) 158. Le *citrate de caféine*, étudié avec soin par Albers de (Bonn) au point de vue de son action sur l'homme et sur les animaux, se donne à la dose de 10 à 25 centigr., en augmentant, s'il y a lieu, cette dose et en la donnant à intervalles rapprochés. Le mélange de jus de citron et de café noir est aussi employé contre la migraine.

sait, d'une efficacité très-remarquable contre la douleur rhumatismale. Mais il y a céphalée et céphalée : celle qui est idiopathique, nerveuse, quasi-périodique, héréditaire, qui est affranchie de toute dépendance apparente par rapport aux vices goutteux et herpétique et qui ne se rattache, à titre de symptôme, à aucune affection de l'utérus ou à aucun trouble de la menstruation et des fonctions gastriques, peut trouver à la fois dans le café un palliatif et un moyen de guérison; mais, dans les conditions opposées, il ne faut lui demander qu'un soulagement, qui, il est vrai, fait rarement défaut. Boileau de Castelnau a employé avec un remarquable succès l'association de la morphine au café noir, chez un sujet qui était en butte, depuis plus de vingt ans, à des migraines atroces et contre lesquelles toute la thérapeutique était venue briser ses efforts. Ce qu'il y eut de curieux, c'est que la morphine et le café avaient été employés isolément et sans résultat. (*Journal des conn. méd.-chir.*, janvier 1855.) Dans ce cas si complexe, la guérison fut définitive; mais, dût-on n'obtenir qu'une amélioration, il y aurait encore lieu d'essayer ce moyen. L'action cérébrale, *céphalique*, des deux médicaments réunis dans cette formule, est une présomption de son utilité. Le *citrate* de caféine a été aussi préconisé dans ce cas (1). Le *valérianate* de caféine (2) aurait sans doute aussi son utilité. Le *malate de caféine* a été aussi préconisé contre la migraine par Hannon (3). Le Dr Eulenburg, après avoir constaté l'efficacité de la caféine contre la migraine, a suggéré l'idée de remplacer la caféine par l'extrait de café employé à doses quatre fois plus fortes.

Il serait sans doute intéressant d'étudier les injections hypodermiques de la caféine ou de ses sels dans le traitement des céphalées et des névralgies crâniennes; je ne sache pas que rien ait été tenté dans ce sens.

6° *Aconit et aconitine*. — L'aconit a été souvent conseillé

(1) 159. La formule employée par Boileau de Castelnau consiste à administrer, 6 à 8 heures après le dernier repas, 1 centigr. de chlorhydrate de morphine dans une tasse de café noir. Quand l'assuétude s'établit, on augmente les doses de morphine graduellement; mais il est inutile de dépasser 2 centigr.

(2) 160. Je ne sache pas que le *valérianate de caféine* ait été ni préparé, ni étudié. Il y aurait peut-être là un médicament fort utile contre les céphalées, les migraines et les névralgies de nerfs crâniens.

(3) 161. Hannon a recommandé un *sirop de malate de caféine* contenant 4 gram. de ce sel pour 30 gram. d'eau de fleurs d'oranger et 250 gram. de sirop, soit 35 centigr. de ce sel par cuillerée à bouche.